

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le 19 Janvier à 18h s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Goulding, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau,

Absents excusés Rémy Soullignac et Dominique Colombo

Pouvoir : Dominique Colombo donne pouvoir à Daniel Hobmaier

Convocation du 13/01/2016

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Novembre 2015 à l'unanimité, et validation.

II – Décision modificative n° I

Afin de pouvoir clôturer le budget 2015, une modification est nécessaire afin d'émettre un mandat et un titre pour un montant identique de 33 euros chacun, du compte Charges à caractères divers vers le compte Dégrèvement taxes d'habitation sur logements vacants

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0

III – Délibération relative à l'étude d'accessibilité

Jérôme Bonafous rappelle le groupement des communes de notre communauté dans la commande d'un audit sur l'accessibilité et son résultat qui a conduit certaines communes à la demande d'une étude complémentaire. D'où un règlement à prévoir de deux factures de 288 euros chacune. La décision concerne donc le prélèvement de ces deux sommes sur le compte d'Investissements divers au profit du compte qui sera créé dans le budget 2016 pour les travaux d'accessibilité, compte n° 2135

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0

IV – Délibération bâche à incendie

Le maire informe l'assemblée que les Arques a été retenu pour être l'une des deux communes pilotes du département, pour lesquelles sera réalisée une cartographie des populations et des risques ainsi que des besoins en eau et de leur couverture (bornes, conventions).

Le schéma directeur qui résultera de ce travail pourra être étendu à l'ensemble du département, en raison de l'arrêté de 2015 qui donne pouvoir au département de faire son propre schéma. La délibération a pour but d'autoriser le plan de financement d'un montant de dix huit mille euros hors taxes, soit DETR : 5 400 € et autofinancement résiduel : 12 600 €, auquel s'ajoute un montant de TVA de 3 600 euros.

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 0

V – Questions diverses

Jérôme Bonafous informe l'assemblée que le Département a programmé la réfection du parcours ENS pour la fin de l'été.

Route du Pech Piounet : intervention prochaine

Fuite de la toiture de l'église, intervention à venir du couvreur

Frelons asiatiques : suite à la réunion des maires de la communauté avec Mr Bétaille, un programme de piégeage sera lancé.

Travaux de la rue principale : l'entreprise achève son intervention par la pose d'un bicouche à la fin du mois en attendant l'enrobé programmé en Mars

Plaque commémorative à la mémoire des résistants inhumés aux Arques : l'assemblée se déclare favorable à la pose d'une plaque sur une pierre. Frédérique Boret précise qu'elle a prévu une recherche aux Archives diocésaines au cours du mois de Février.

Sylvia Goulding annonce la programmation de trois conférences sur le « Bien vieillir » : entretenir sa mémoire, entretenir sa condition physique et bien se nourrir.

La publication du bulletin annuel est fixée fin Mars début Avril.

Le site Internet a ouvert une page aux professionnels des Arques, l'annonce en sera faite également par le bulletin mensuel.

Une date est proposée afin de réunir la commission chargée de la nomination des rues.